

# Régie Municipale du Gaz et de l'Electricité de Bordeaux (RMGE)

## Fiche DOCOMOMO



Figure 1 – La tour de la RMGE et la façade principale du bâtiment / Crédit photo : atelier d'architecture King Kong, Michel Denancé, 2013

### Fichier international de DoCoMoMo

---

#### 1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

**nom usuel du bâtiment** : la Régie Municipale du Gaz et de l'Electricité de Bordeaux (RMGE)

**nom actuel** : Restaurant et hôtel Mama Shelter

**numéro et nom de la rue** : 21 Rue Poquelin Molière

**ville** : 33 000 Bordeaux

**pays** : France

---

#### PROPRIÉTAIRE ACTUEL

**nom** : société ADIM Sud-Ouest (société de montage immobilier du groupe Vinci Construction)

**adresse** : 4 Rue Ferdinand de Lesseps, Espace Mérignac Phare – BP 50283, 33697 Mérignac

**téléphone** : 05 56 18 65 55

**e-mail** : Jean-Noël GALVAN : jean-noel.galvan@vinci-construction.fr

**internet** : www.vinci-construction.fr

---

## **ETAT DE LA PROTECTION**

**type** : bâtiment situé dans le secteur sauvegardé du centre-ville de Bordeaux Unesco. Non protégé, pouvant être conservé, amélioré ou remplacé

**date** : révision approuvée le 13 février 2002

---

## **ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION**

Actuellement, aucune protection patrimoniale.

---

## **2. HISTOIRE DU BÂTIMENT**

**Projet et Concours** – À l'origine, le projet de construction de la Régie Municipale du Gaz et d'Électricité (RMGE) de Bordeaux naît de la rencontre entre la mise en place d'un nouveau plan de modernisation urbaine de Bordeaux et une nécessité de la ville de centraliser l'électricité et le gaz en un seul édifice.

Le Plan Marquet, du nom d'Adrien Marquet, maire de la ville de Bordeaux entre 1925 et 1944, est un programme de construction imaginé en 1929. Il propose la construction d'une série d'édifices publics construits en béton armé. Parmi ces réalisations, on compte la Bourse du Travail (1938), la Piscine Judaique (1935) ou encore le Stade municipal qui deviendra le stade Lescure (1938).

La RMGE est le premier édifice du Plan Marquet à sortir de terre en 1934. Elle est également le « nouveau monument » le plus progressiste et critiqué des édifices construits à Bordeaux à l'époque. Depuis 1919, la ville avait pris à son compte l'exploitation des différentes installations assurant ce service, mais la dispersion rendait la gestion difficile.

Le projet de la RMGE prend place en plein cœur de la vieille ville, à l'angle de la rue du Temple et de la rue Poquelin-Molière, sur un terrain qui est déjà la propriété de la Régie.

**La commande, l'architecte et le projet** – La commande a lieu en 1930 et le projet est confié à l'architecte Raoul Jourde (1889-1959), élève d'Auguste Perret et de Josef Hoffmann, résolument moderne et partisan du Style international. En effet, lors de certaines conférences qu'il donne en 1932, Jourde évoque les théories de Le Corbusier et se réfère aux résultats des Congrès Internationaux de l'Architecture Moderne (CIAM) dont le premier a lieu en 1928. On remarque d'ailleurs que le bâtiment de la RMGE comporte de nombreux éléments caractéristiques de l'architecture moderne : pilotis, toit-terrasse, baies horizontales et matériaux modernes. La RMGE est également l'occasion pour Jourde d'expérimenter de nouvelles techniques de construction.

La conception du projet s'étend sur deux années, de 1930 à 1932. L'été 1930, le conseil municipal vote l'emprunt nécessaire au titre du Plan Marquet.

Le projet se fonde tout d'abord sur l'expérience des techniques nouvelles et par l'utilisation de matériaux modernes tels que l'acier et le béton : béton armé, granit noir en soubassement, menuiseries en métal chromé, etc. Dès l'origine, l'immeuble imaginé comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et cinq étages dont le dernier couvert par une terrasse. Une façade est accessible au public depuis la place Saint-Christoly sur la rue Poquelin-Molière, l'autre est réservée aux entrées de service sur la rue du Temple. Le parti esthétique de la RMGE est également marqué par une opposition entre

les lignes horizontales dessinées par les fenêtres-bandeaux en façade et la verticalité de la tour d'angle. Le mouvement horizontal est accentué par les poteaux de rive positionnés à 60 centimètres en retrait de l'alignement des façades. La tour d'angle abrite quant à elle l'escalier et l'ascenseur public qui culmine à 46,65 mètres de haut et donne ainsi à l'édifice une certaine monumentalité.

Acceptés dans leur ensemble, certains éléments du projet de Raoul Jourde sont tout de même contestés par l'architecte Jacques d'Welles (1883-1970) architecte en chef de la ville, au nom du comité des architectes-conseils de la ville de Bordeaux. Parmi les défauts, certains sont d'ordre économique et esthétique. L'un des premiers éléments de discussion est la tour jugée coûteuse et dont l'esthétique divise déjà les opinions. Également, l'utilisation de certains matériaux est jugées inappropriée pour un tel édifice, comme les glaces sécurit<sup>®</sup>. D'autres remarques relèvent de la technique, telles que la qualité et la solidité du béton ou encore la résistance des menuiseries métalliques. Dans un rapport adressé au maire Adrien Marquet, Jacques d'Welles explique que Jourde « a tendance à imiter les Américains, mais l'imitation de l'architecture des sky-scrapers [sic] conséquence d'une incroyable prospérité, semble illogique pendant la crise actuelle, dans une rue étroite et pour une industrie qui possède un monopole ». <sup>1</sup> Le maire prend alors une décision en expliquant qu'une apparence confortable et sérieuse doit être proposée dans les parties accessibles au public, le reste doit entrer dans la norme des bâtiments administratifs de la ville : « confortable mais sans luxe offensant pour les contribuables ». <sup>2</sup>

Ainsi, Jourde conserve sa tour pour la version finale du projet, tout en la simplifiant et en apportant quelques modifications de détails sur le reste du bâtiment. Il revoit également l'utilisation de certains matériaux afin de réduire les coûts. De la même manière, il décide de modifier les enseignes lumineuses verticales représentant en lettres électrifiées le signe RMGE apposées comme un signal sur la tour, en les réservant à la partie supérieure de la tour plutôt qu'à sa totalité.

En janvier 1932, le montage financier est en place et les détails du programme de Jourde sont présentés au Conseil municipal. Le chantier dure deux années, de 1932 à 1934 et la Régie Municipale du Gaz et de l'Électricité de Bordeaux est finalement inaugurée le 1<sup>er</sup> décembre 1934.

**Polémiques et controverses** – Le projet de la RMGE constitue un geste fort et audacieux dans l'environnement bordelais, tant par son esthétique moderne que par son emplacement. Il suscite des polémiques et controverses depuis son esquisse et jusqu'à sa réalisation. À deux pas de la cathédrale Saint-André et en totale opposition de style – résolument gothique pour l'une, moderne pour l'autre -, la RMGE semble en effet rivaliser avec le monument bordelais. Elle constitue un nouveau signal dans le paysage de la ville au moyen de sa tour de verre qui, selon certains contestataires, « insulte celles de la cathédrale ». <sup>3</sup>

Au travers de ces critiques, c'est également l'amorce d'une contestation politique : c'est l'ensemble de l'action municipale qui semble être mise en cause. Les réactions défavorables du public rejoignent les réserves émises par d'Welles et les architectes-conseils, à savoir l'usage systématique voire agressif pour certains des matériaux nouveaux. La presse est également très critique envers le bâtiment de Jourde. *La Petite Gironde*, journal régional de l'époque, publie un article en 1932 comprenant la photographie de la maquette du projet, ainsi que le commentaire suivant : « Ainsi qu'on peut s'en rendre compte, les plans sont d'une inspiration ultra-moderne. La direction de la régie municipale présentera l'aspect d'une véritable usine. Toute préoccupation ornementale, tout souci d'esthétique sont bannis de la construction. À côté des gracieuses et élégantes constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle, le contraste n'est vraiment pas heureux. » <sup>4</sup>

Les débats à l'encontre de la RMGE traduisent une opposition entre les défenseurs du classicisme d'un côté et de la modernité de l'autre. De nombreuses correspondances témoignant de l'opinion

bordelaise générale font état d'une méfiance face à l'architecture moderne qui se dessine alors, qui selon les détracteurs du projet pourrait détériorer l'aspect du quartier.

Parmi ses confrères, Jourde ne trouve qu'un faible soutien. Humbert de Hametel (dates non renseignées) publie quant à lui un article en faveur de Jourde dans lequel il s'applique à expliquer les nouvelles techniques de construction employées et ainsi essayer de faire accepter au public l'esthétique du nouveau bâtiment. Il met en avant un monument adapté aux besoins d'alors, qui ne pousse pas pour autant au sacrifice des traditions constructives et esthétiques désormais désuètes. Jourde finit par exercer son droit de réponse aux critiques de *La Petite Gironde*, plaidoirie finalement entendue. Au lendemain de l'inauguration de la RMGE, le journal propose un article saluant le travail de l'architecte, la justesse de la proposition et son inscription dans sa temporalité.

Aujourd'hui, l'édifice de la RMGE apparaît comme un véritable manifeste du Style international. De nombreuses années plus tard, le bâtiment de la RMGE tel que Jourde l'avait imaginé sera rénové une première fois en 1970, puis une seconde, en 2013 par l'atelier d'architecture King Kong. cf. partie 4

<sup>1</sup> COUSTET Robert et SABOYA Marc, *Bordeaux, la conquête de la modernité : architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*, Bordeaux, Mollat, 2005, p.79

<sup>2</sup> *Ibidem*

<sup>3</sup> *Idem*, p.47

<sup>4</sup> *Idem*, p.45

#### Documents d'archives associés -

Figure 2 - **Premier projet de la RMGE, croquis de Raoul Jourde** / Archives Bordeaux Métropole, 67 M 2,

1 mai 1930

Figures 3 et 4 - **Projet définitif de la RMGE, début 1931** / Archives Bordeaux Métropole, 67 M 2, dates non-renseignées

Figures 5 et 6 - **La RMGE dans son contexte urbain** / depuis la cathédrale Saint André - Archives Bordeaux Métropole, 92 S 1, date non-renseignée / depuis la place Saint Christoly - Archives Bordeaux Métropole, XI HH 18, date non-renseignée

**architectes** : Raoul JOURDE (1932-1934)

**autres intervenants** : non identifié

**ingénieurs** : non identifié

**contractants** : non identifié

---

#### CHRONOLOGIE

**date du concours** : non identifié

**date de la commande** : 1930 (été) : date où le Conseil Municipal autorise la RMGE à contracter un emprunt au titre du Plan Marquet pour réaliser leur bâtiment

**période de conception** : 1930-1932

1932 (janvier) : montage financier en place, détails du programme de Jourde connus

**durée du chantier** : 1932 à 1934 (2 ans)

**inauguration** : le 1<sup>er</sup> décembre 1934

---

## ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

**Usage** - Aujourd'hui, le bâtiment a un usage totalement différent. Il a subi des transformations et a pour vocation d'accueillir le complexe hôtel-restaurant *Mama Shelter*.

Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvent les trois anciennes entrées qui ont été conservées ainsi que l'espace de restauration de l'hôtel qui se compose, en périphérie : de la réception au Sud-Ouest (ancien bureau des quittanciers), de l'espace lounge au Sud côté place Saint-Christoly (ancienne salle d'exposition), de l'espace bar (ancien bureaux service des abonnés), de la cuisine (ancien atelier), et au centre de l'édifice : des tables d'hôtes et de l'espace d'animation pâtisseries (ancien hall du public). Même s'il n'y a plus de partitionnements à cet étage, l'organisation générale du nouveau programme reste fidèle au projet initial. Néanmoins, dans le nouveau projet, la verrière du hall du public a été supprimée. Créant une double hauteur, elle permettait un apport lumineux très appréciable. Cette modification permet d'aménager au-dessus un atelier ainsi qu'une terrasse, et au rez-de-chaussée le restaurant. La verrière était sans doute un des éléments caractéristiques du projet de Jourde et apportait à cet espace du rez-de-chaussée de grandes qualités.

Au sous-sol, se trouvent en périphérie l'accès pour le parking au nord, un open space, des sanitaires et locaux techniques, ainsi que les sanitaires et vestiaires du personnel. Au centre, se trouve la salle de jeux de l'hôtel.

Aujourd'hui, les étages du R+1 jusqu'au R+5 accueillent les chambres de l'hôtel qui sont disposées en périphérie du noyau central et autour de la cour intérieure, dans les anciens bureaux de la RMGE. Toute la structure porteuse du bâtiment se trouvant sur les extrémités, il a été assez aisé d'aménager les anciens bureaux en chambres d'hôtel. Enfin, sur le toit de l'hôtel, un bar et une terrasse accessible sont aménagés, ainsi qu'une salle polyvalente, un office et la chaudière de l'hôtel.

**Etat du bâtiment** - Tout l'intérieur a été réaménagé et requalifié en fonction des attentes des architectes et de la chaîne d'hôtellerie *Mama Shelter*. Cependant toute la structure primaire du projet initial a été conservée.

Raoul Jourde avait comme idée pour le projet initial d'habiller le soubassement du bâtiment d'un revêtement en pierre noire. Dans un respect du projet originel, le nouveau bâtiment s'est vu doté de ce parement. Les percements des façades ont également été modifiés ou remplacés par des avatars au cours du temps. La trame complexe des années 1930 ne pouvant être reproduite sans augmenter considérablement l'épaisseur des menuiseries, les vitrages anciens ont été dotés d'un ouvrant latéral. Ces nouvelles ouvertures cadrent le paysage urbain alentour. Aussi, la tour, rafraichie, a gardé sa fonction de circulation d'origine ainsi que son aspect extérieur. Cependant, les inscriptions en lettres lumineuses du sigle RMGE, fixées sur la tour et typiques des années 30, ont depuis disparu.



Figure 8 - **La toiture terrasse et la tour** / Crédit photo : atelier d'architecture King Kong, Jérémie Buchholtz, 2013

Le projet de l'atelier d'architecture King Kong utilise la structure du bâtiment existant. Le nouveau projet a conservé la structure d'ensemble du projet ainsi que le patio intérieur. Concernant la façade, la partie du rez-de-chaussée s'est vue modifiée pour accueillir l'accueil et les éléments du programme de restauration de l'hôtel. Sinon, bien que quelques éléments mineurs aient changé sur la façade, les grandes lignes du projet initial sont présentes.



Figures 9 et 10 - **La structure primaire n'a pas été altérée** / Crédit photo : atelier d'architecture King Kong, Jérémie Buchholtz, 2013

Documents d'archives associés -

Figures 7 - **La toiture terrasse et la tour** / Archives Bordeaux Métropole, XI HH 22, date non-renseignée

## Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes -

1932-1934 : construction de l'édifice par Raoul

Années 1970 : agrandissement du bâtiment en profondeur dans la rue du Temple et la rue de Grassi.

Avec le déménagement du Gaz de Bordeaux dans un nouveau siège, place Ravezies, l'immeuble de la place Saint-Christoly se trouve abandonné. La mairie de Bordeaux, qui s'en était portée acquéreur, a voulu y implanter de nouveaux bureaux pour son personnel, mais le projet n'a pas abouti.

2009 : lancement d'une consultation pour la revente de l'immeuble

2013 : le bâtiment devient complexe hôtel-restaurant *Mama Shelter*

---

## 3. DOCUMENTATION ET SOURCES

### Archives écrites, correspondance, etc. :

Archives Bordeaux Métropole :

- Fonds Coustet – 16 S 203

### Dessins, photographies, etc. :

Archives Bordeaux Métropole :

- Fonds Coustet – 16 S 203
- Fonds 67 M 2
- Fonds Iconographique XI HH

Archives de l'atelier d'architecture King Kong (photographies, documents graphiques)

### Sitographie :

- BOSDECHER Laurie, « Bordeaux : La tour de gaz, sommet de luxe », *Sud-Ouest*, 24/10/2011

<http://www.sudouest.fr/2011/10/24/la-tour-du-gaz-sommet-de-luxe-535021-2780.php>

- Réseau des maisons de l'architecture, « Réhabilitation et reconversion de l'ancien immeuble du Gaz de Bordeaux pour la création du Mama Shelter à Bordeaux (33) » *archicontemporaine.org*, 2017

[https://www.archicontemporaine.org/RMA/pdf-8-1g0-Rehabilitation-et-conversion-de-l-ancien-immeuble-du-Gaz-de-Bordeaux-pour-la-creation-du-Mama-Shelter-a-Bordeaux-33-.htm?fiche\\_id=3697](https://www.archicontemporaine.org/RMA/pdf-8-1g0-Rehabilitation-et-conversion-de-l-ancien-immeuble-du-Gaz-de-Bordeaux-pour-la-creation-du-Mama-Shelter-a-Bordeaux-33-.htm?fiche_id=3697)

- Site web du Mama Shelter de Bordeaux:

[https://www.mamashelter.com/fr/bordeaux?gclid=Cj0KCQiAsqLSBRCmARIsAL4Pa9QbTIk1mQMkxFA6WDXwiNKKkGixHg8M2jkvaNj2lptgZw-S5Kgoyl4aAve4EALw\\_wcB](https://www.mamashelter.com/fr/bordeaux?gclid=Cj0KCQiAsqLSBRCmARIsAL4Pa9QbTIk1mQMkxFA6WDXwiNKKkGixHg8M2jkvaNj2lptgZw-S5Kgoyl4aAve4EALw_wcB)

### Principales publications (par ordre chronologique) :

- COSTEDOAT Delphine, BUCHHOLTZ Jérémie (Photographe) « Les rêveries urbaines du Mama Shelter ». *Le Festin*, n°89, 2004, p.56-63.
- COUSTET Robert et SABOYA Marc, *Bordeaux, la conquête de la modernité : architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*, Bordeaux, Mollat, 2005.
- COUSTET Robert. « La naissance de l'architecture de béton à Bordeaux : Raoul Jourde et le bâtiment de la Régie municipale de gaz et de l'électricité », *Revue historique de Bordeaux*, 1978-1979, p.175-191.

---

## 4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

Raoul Jourde intègre dans le projet de la RMGE toute son expérience des techniques nouvelles et sa connaissance de l'esthétique contemporaine. Dès le début, Jourde a l'idée d'un immeuble composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de cinq étages dont le dernier possède un toit-terrasse.

L'édifice, placé à l'angle de la rue Poquelin-Molière et de la rue du Temple, bénéficie d'une double orientation avec deux façades sur rue, à l'ouest et au sud. La façade méridionale bénéficie d'un dégagement visuel grâce à la place Saint-Christoly. Les deux façades sont marquées par le dessin de longs percements en bandeaux horizontaux. Elles sont reliées par une tour, pensée comme l'élément identitaire et monumental de la Régie et, pour accentuer cet effet, Jourde décide de positionner sur la partie supérieure de celle-ci des lettres lumineuses reprenant les initiales de la Régie du Gaz (RMGE). La tour, haute de 46,95 mètres, contraste avec la lecture horizontale qu'offrent les façades. La tour abrite les principales circulations verticales : ascenseur et escalier public tournant suspendu. C'est un élément rotule dans l'organisation du plan, duquel se déploie une ceinture pleine qui s'articule autour d'un vide central, la cour intérieure. Les entrées de part et d'autre de la tour donnent sur les façades sur rue et débouchent au cœur du projet, dans la cour couverte par une verrière. Celle-ci recouvre ainsi le hall de réception du public. Les trois étages supérieurs s'ouvrent quant à eux sur ce vide central, et portent au coin opposé de la tour les espaces de circulation réservés aux services internes.

Concernant la composition détaillée de chacun des cinq étages du bâtiment, le R+1 accueille le bureau de paie, le service des approvisionnements, le chef du service approvisionnement, le régisseur général, le collecteur principal, le service des encaisseurs, le contrôle des recettes, l'inspecteur des releveurs, ainsi que le service des releveurs d'index. Au R+2 se situent le secrétariat et le classement du courrier, le chef du secrétariat, le directeur général, une salle d'attente, un bureau et un chef d'atelier. Le R+3 abrite quant à lui le cabinet du docteur et sa salle de visite, le secrétariat du service souterrain, le bureau de l'ingénieur adjoint et chef de station du centre, le chef du service souterrain, le répartiteur et l'atelier téléphonique, le service commercial du gaz, le service des toitures, le bureau des ingénieurs adjoints des services souterrains, le bureau du chef laboratoire et le laboratoire. Au R+4, nous pouvons trouver la comptabilité, la caisse des retraites, le bureau du chef de comptabilité, le bureau des charbons, de la coopérative, et le bureau du chef du service automobile, ainsi que des bureaux disponibles. Pour finir, le R+5 présente la bibliothèque et la salle de conférence, les archives, le magasin des fournitures, le bureau d'étude et le chef du bureau d'étude.

L'emploi de matériaux modernes de qualité émane d'une volonté forte de Raoul Jourde. Le béton armé est revêtu en soubassement par un granito foncé sur les étages. Les menuiseries en métal chromé sont en retrait par rapport au nu extérieur de la façade de manière à ne pas interrompre la lecture des bandeaux.

L'intérieur se démarque quant à lui par la présence de larges surfaces libres mises en valeur par l'éclat des rampes et balustrades, des portes d'ascenseur ou d'entrées en acier blanc, poli, chromé ou nickelé. L'ambiance du hall public y est soignée, de larges groupes de globes lumineux éclairent le comptoir d'accueil curviligne en palissandre cerclé de cuivre rouge. Enfin les sols sont couverts d'un fin carrelage de grès, dessinant des chevrons noirs, blancs et gris qui se prolongent sur les marches. Elles guident la circulation du visiteur dans son parcours à travers le hall.

Le bâtiment de la régie du gaz a connu 3 étapes.

- Construction : 1930-1932 - Raoul Jourde
- Rénovation : 1970
- Réhabilitation : 2013 - Agence King Kong



Documents d'archives associés -

Figure 11 - **Construction de la RMGE** / Archives Bordeaux Métropole, 67 M 2, date non-renseignée  
Figures 12 et 13 - **Patio central et salle de réunion** / Patio central ou hall d'entrée du bâtiment -  
Archives Bordeaux Métropole, XI HH 2, date non-renseignée / Salle de réunion avec le mobilier dessiné  
par Jourde - Archives Bordeaux Métropole, XI HH 4, date non-renseignée

---

## **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

### **1. appréciation technique :**

Le projet possède de nombreuses qualités techniques notamment induites par la volonté de Jourde d'utiliser des techniques nouvelles ainsi que par l'utilisation de matériaux modernes tels que l'acier et le béton. Les dispositions esthétiques des matériaux sont complémentaires au côté technique de l'édifice, en effet le mouvement horizontal en façade est accentué par les poteaux de rive. La tour d'angle abrite quant à elle l'escalier et l'ascenseur public qui culmine à 46,65 mètres de haut et confère à l'édifice une certaine monumentalité. La structure du bâtiment de Raoul Jourde du début des années 1930 est restée intacte. Les démolitions ont concerné uniquement l'intérieur du bâtiment qui avait déjà subi une profonde restructuration dans les années 1970. Le patio et l'organisation des circulations dans les six étages ont été conservés. L'atelier King Kong s'est servi des trames constructives d'origine des bureaux pour positionner les chambres. Même s'il n'y a plus de partitionnements à cet étage, l'organisation générale du nouveau programme reste fidèle au projet initial. Néanmoins, dans le nouveau projet, la verrière du hall du public a été supprimée.

### **2. appréciation sociale :**

Depuis 1832, la ville de Bordeaux est alimentée en gaz et en électricité (après 1887) par de multiples sociétés et usines privées. C'est à partir de 1919 que la ville prend à son compte l'exploitation de ces installations, mais leur dispersion rend la gestion lourde et précaire. En 1930, le Conseil municipal autorise la RMGE à contracter un emprunt de trente millions de francs pour transformer les bâtiments de la Régie. Enfin, la municipalité confie à l'architecte Raoul Jourde la construction du site moderne de la Régie. Les travaux commencent au début de l'année 1932 jusqu'en décembre 1934, le bâtiment est inauguré par le maire de Bordeaux, Adrien Marquet, tristement célèbre pour son action dans le gouvernement de Vichy. Les grands travaux qu'il lance à Bordeaux durant son mandat (1925-1944) préfigurent son action comme Ministre du travail à partir de 1934. Ainsi, pour la première fois à Bordeaux, un style résolument nouveau est créé. Bien qu'il soit doté d'une affectation utilitaire de service public, l'immeuble rivalise dans son style avec des constructions illustres contemporaines mais vouées à la distraction et aux plaisirs et n'est donc pas vraiment au goût des bordelais. De fait, la proposition d'une résidence de tourisme (hôtel de 97 chambres) ainsi que d'un restaurant au rez-de-chaussée et d'un bar sur le toit a été une réponse pertinente au devenir de ce bâtiment. Il permet de favoriser le tourisme de la métropole mais aussi de retisser un lien avec son quartier proche et de permettre aujourd'hui une appropriation différente de cet édifice emblématique de la ville par les habitants et usagers grâce notamment au restaurant et au bar sur le toit.

### **3. appréciation artistique et esthétique :**

Le projet se fonde sur l'expérience des techniques nouvelles et par l'utilisation de matériaux modernes tels que l'acier et le béton : béton armé, menuiseries en métal chromé, etc. Le parti esthétique de la RMGE est marqué par une opposition entre les lignes horizontales dessinées par les fenêtres bandeaux en façade et la verticalité de la tour d'angle. Le mouvement horizontal est accentué par les poteaux de rive. La tour d'angle donne à l'édifice une certaine monumentalité. Cette monumentalité est perçue à l'époque est perçue comme rivalisant avec la cathédrale Saint-André tout en étant en totale opposition

de style, de plus la plupart des bordelais ne trouvent pas l'édifice à la hauteur à côté d'élégantes constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les appréciations artistiques et esthétiques sont donc relativement partagées au fil du temps. Néanmoins le projet constitue une référence directe à l'architecture et l'urbanisme du XIX<sup>e</sup> siècle. La réhabilitation du bâtiment a conservé tous les éléments d'identification du bâtiment d'origine de la Régie du Gaz. La tour, élément remarquable et d'identité de l'édifice a conservé ses ouvertures ainsi que sa trame. Aussi, les ouvertures des façades du bâtiment ont été modifiées pour répondre aux exigences thermiques d'aujourd'hui et donner une nouvelle écriture au bâtiment. Cette écriture, différente de celle d'origine, a su conserver la forme et la trame des anciens bandeaux de verre. Le designer Philippe Starck s'est chargé de l'aménagement et de la décoration des chambres, ainsi que du restaurant, ce qui ne fait que rehausser le standing de ce bâtiment perçu désormais comme un lieu qui, par son usage, constitue une référence esthétique chez les Bordelais.

#### **4. arguments justifiant le statut canonique (local, national, international) :**

C'est aux théories de Le Corbusier que Jourde se réfère non seulement en matière d'urbanisme mais aussi en ce qui concerne l'architecture et les techniques de construction. La RMGE constitue en effet le premier édifice à Bordeaux respectant les cinq points de l'architecture moderne. Effectivement, Jourde souhaite en finir avec la pierre et n'utiliser que des matériaux modernes. Il s'efforce de prouver que les matériaux nouveaux justifient une esthétique nouvelle. Ce bâtiment est caractéristique du symbole de la difficile intégration de l'architecture du Mouvement Moderne dans un contexte bordelais que trop réticent. Malgré tout, le projet a abouti non sans peine et il fait désormais partie des références architecturales bordelaises du Mouvement Moderne. Cependant, le nombre trop important de modifications intérieures a progressivement éloigné le bâtiment du parti architectural original, même si l'aspect extérieur du bâtiment reste un élément emblématique dans le paysage bordelais. Pour cette raison, il ne fait l'objet d'aucune protection et à ce titre, est susceptible d'être conservé ou démolé malgré sa présence dans le secteur sauvegardé de la ville de Bordeaux. Si une démolition devait intervenir, outre la perte patrimoniale, les règles de hauteur, d'emprise, d'implantation et d'aspect conduiraient à une baisse de densité très significative, comme le soulignait l'architecte des Bâtiments de France, en cas de reconstruction d'un bâtiment nouveau.

#### **5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables**

L'édifice de Gaz de Strasbourg, Gustave Oberthür, Heintz Kehr, 1931-1933 (rénovation Heintz, Kehr & associés, Strasbourg).

Le bâtiment Gaz de Strasbourg est l'un des rares et l'un des plus emblématiques exemples d'édifice Art déco à Strasbourg. Il symbolise parfaitement le courant des années 1930 aussi bien en France qu'à l'étranger. Le programme se compose de bureaux, d'ateliers, d'appartements, ainsi que de terrasse au cinquième et dernier étage. L'édifice se trouve à l'articulation de deux rues, la rue de Bonnes-Gens et la rue du Travail, en plein centre de la ville. Il s'inscrit de manière harmonieuse dans le site urbain et de même que pour la RMGE, un soin est porté quant au traitement de la façade en angle. Son architecte, Gustave Oberthür, (1872-1965), met en œuvre une forme en accordéon rappelant presque certaines figures cubistes. Il pousse également le style Art-déco jusqu'aux éléments de mobilier afin de parfaire jusqu'au bout son œuvre. On note lors de la conception de ce bâtiment une évolution vers un style d'art moderne principalement en rapport avec le traitement de la façade.

Stade municipal (puis Stade Lescure, aujourd'hui Stade Chaban Delmas), Raoul Jourde en collaboration avec Jacques D'Welles, Bordeaux (France), 1933-1938.

Le stade Lescure, tout comme la RMGE, fait partie du plan Marquet, vaste plan de travaux publics d'architecture Art déco, établi en 1929 par le maire de la ville de Bordeaux, Adrien Marquet. Pour cet édifice, Raoul Jourde réalise des tribunes entièrement couvertes, sans piliers qui puissent cacher la vue des spectateurs. Pour ce faire, il utilise comme précédemment les dernières techniques de construction à savoir le béton armé, et s'appuie sur l'expertise de l'ingénieur Egidio Dabbeni. Une technique de coffrage étanche en forme de voile dans lequel le béton liquide est coulé permet la conception des

tribunes en double porte-à-faux, recouvertes de fins voûtains de béton en double cintrage. Jourde insère au cœur du projet des éléments issus de l'Art déco dont il s'inspire constamment. On les retrouve dans le travail des arcades géométriques donnant sur le boulevard Antoine-Gautier. Cependant, comme pour la RMGE, le projet est quelque peu contesté notamment concernant les aspects innovants que Jourde souhaite lui insuffler. Après divers rapports d'expertise sur la faisabilité de l'édifice par le comité d'architectes de la ville, les dimensions des voûtains sont modifiées et le budget est largement dépassé, poussant Jourde à la démission. Il est alors remplacé par Jacques d'Welles qui conserve les grands principes du projet, notamment dans sa structure de base et ajoute quelques améliorations de type pratique comme par exemple un second signal d'accès, ou encore il dispose des escaliers d'accès aux tribunes à l'extérieur.

---

## 6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

### Liste des documents assemblés dans le dossier

#### 1. archives visuelles originales :

Archives Bordeaux Métropole

- 67 M 2 : Figure 2 – **Croquis de Raoul Jourde**, Premier projet de la RMGE, 1 mai 1930
- 67 M 2 : Figure 3 et 4 – **Photographies**, Projet définitif de la RMGE, dates non-renseignées
  
- 92 S 1 : Figure 11 – **Photographie**, Construction de la RMGE, date non-renseignée
- 92 S 1 : Figure 5 – **Photographie**, La RMGE dans son contexte urbain, depuis la cathédrale Saint André, date non-renseignée
  
- XI HH 2 : Figure 12 - **Photographie**, Patio central ou hall d'entrée du bâtiment, date non-renseignée
- XI HH 4 : Figure 13- **Photographie**, Salle de réunion avec le mobilier dessiné par Jourde, date non-renseignée
- XI HH 18 : Figure 6 – **Photographie**, La RMGE dans son contexte urbain, depuis la place Saint Christoly, dates non-renseignées
- XI HH 22 : Figure 7 – **Photographie**, La toiture terrasse et la tour, date non-renseignée,

#### 2. photographies et dessins récents :

Photographies de l'agence d'architecture King Kong :

- Figure 1 – **Photographie**, La tour de la RMGE et la façade principale du bâtiment, Michel Denancé, 2013
- Figure 8 – **Photographie**, La toiture terrasse et la tour, Jérémie Buchholtz, 2013
- Figures 9 et 10 – **Photographies**, La structure intérieure n'a pas été altérée, Jérémie Buchholtz, 2013

---

**Date** : 26 / 06 / 2018

**Rapporteurs** : Julien Aubessard, Léna Bonion, Louis Cayol, Amandine Chadeffaud, Maëlle Lucas, Elise Marc